

# DURAN

Société anonyme au capital de 4 296 305,31 €.  
Siège social : 35, rue Gabriel Péri, 92130 Issy-les-Moulineaux.  
328 732 839 R.C.S. Nanterre.

Publications périodiques

Sociétés commerciales et industrielles  
(Comptes annuels)

*Documents comptables annuels.*

## A. — Comptes sociaux.

### I. — Bilan au 31 décembre 2007.

(En milliers d'euros).

Actif	31/12/07			31/12/06 Exercice précédent
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	
Actif immobilisé				
Fonds commercial	0	0	0	195
Frais de développement	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	3 724	3 281	443	37
Matériel et outillage	2 819	2 511	308	163
Autres immobilisations corporelles	3 360	1 121	2 239	1 016
Participations	9 650	9 569	81	2 443
Créances rattachées à des participations	929	929	0	2 129
Autres immobilisations financières	18		18	144
Total	20 499	17 411	3 088	6 127
Actif circulant				
Marchandises et en cours	86		86	49
Avances et acomptes sur versés sur commandes				
Clients	6 998	423	6 575	2 532
Autres créances	2 194	228	1 967	1 321
Titres de placement	71	69	3	4
Disponibilités	1		1	14
Charges constatées d'avance	606		606	151
Total	9 957	719	9 237	4 071
Charges à répartir	0		0	0
Prime de remboursement des obligations	125		125	145
Ecart de conversion actif	0		0	0
Total général	30 581	18 131	12 450	10 343

Passif	31/12/07 Montant net	31/12/06 Exercice précédent
Capitaux propres		
Capital social ou individuel	4 296	4 296
Primes d'émission, de fusion	21 082	21 082
Réserve légale	22	22
Réserves statutaires	417	417
Réserves réglementées	52	52
Report à nouveau	-36 863	-31 220
Résultat de l'exercice	-10 607	-5 643
Subventions d'investissement		
Total	-21 600	-10 993
Provisions		
Provisions pour risques	311	44
Provisions pour charges	58	112
Total	368	156
Dettes		
Emprunt obligataire convertible	2 715	2 715
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 758	1 324
Emprunts et dettes financières divers	12 859	6 059
Dettes fournisseurs	5 770	3 537
Dettes fiscales et sociales	8 195	7 367

Dettes sur immobilisations	0	85
Autres dettes	2 000	93
Produits constatés d'avance	384	0
Total	33 682	21 180
Total général	12 450	10 343

## II. — Compte de résultat.

(En milliers d'euros).

(En milliers d'euros)	Au 31/12/07 Total	Au 31/12/06 Total
Ventes de marchandises	293	0
Production de services	11 760	6 608
Chiffre d'affaires net	12 053	6 608
Production immobilisée	545	0
Subventions d'exploitation	88	46
Reprise sur provisions et transfert de charges	767	139
Autres produits	17	0
Total des produits d'exploitation	13 469	6 794
Achats de marchandises	242	148
Achats de matières premières	1	22
Variation de stocks	-37	-24
Autres achats et charges externes	8 351	4 477
Impôts et taxes	609	456
Salaires et appointements	5 895	3 466
Charges sociales	2 855	1 684
Dotations aux amortissements et provisions	1 886	458
Dotations sur actif circulant	20	20
Dotations provisions pour risques et charges	9	131
Autres charges	9	0
Total des charges d'exploitation	19 840	10 837
Résultat d'exploitation	-6 371	-4 043
Bénéfice attribué sur opérations en commun	46	0
Perte supportée sur opérations en commun	-32	0
Autres intérêts et produits	4	
Reprises sur provisions et transfert de charges	2 263	111
Produits financiers de participation	0	0
Produits des autres valeurs	111	191
Total des produits financiers	2 382	302
Dotations financières	3 150	2 154
Intérêts et charges	2 977	156
Total des charges financières	6 126	2 310
Résultat financier	-3 744	-2 008
Résultat courant avant IS	-10 102	-6 051
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	660	473
Produits exceptionnels sur opérations en capital	40	2
Reprises sur provisions et transfert de charges	52	143
Total des produits exceptionnels	752	618
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	542	151
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	426	19
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	301	26
Total des charges exceptionnelles	1 270	196
Résultat exceptionnel	-517	422
Impôt sur les bénéfices	12	-15
Résultat net	-10 607	-5 643

## III. — Affectation du résultat.

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice, soit 9 501 811 €, au compte « Report à nouveau » qui resterait débiteur pour un montant de 46 364 824 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveraient à -20 494 697 €.

## IV. — Annexe aux comptes sociaux.

### A. — Faits marquants et événements postérieurs à la clôture.

Faits marquants. — Au cours de l'exercice, la rationalisation des métiers s'est poursuivie. Elle a entraîné des économies de coûts et une meilleure visibilité de l'offre commerciale.

Le fonds de commerce de la filiale DUBOI a été apporté en location-gérance pour effet au 1er juin 2007. Les équipes R&D et images (2D et 3D) ont été regroupées à Issy –Les-Moulineaux.

Dans le courant de l'exercice, les principales activités de SCANLAB (filiale de QUINTA INDUSTRIES) ont été physiquement installées sur le site de DURAN à Issy-les-Moulineaux. Cette installation a nécessité d'importants investissements. L'arrivée de SCANLAB, dont les métiers sont complémentaires de ceux de DURAN (y compris ceux reçus en location gérance de DUBOI), permet un partage des moyens et des coûts (mise en commun des machines, meilleure utilisation des surfaces) et améliore l'offre. Cette acquisition permet également de mutualiser et de renforcer l'efficacité des collaborateurs de haut niveau de DURAN.

La location du fonds de commerce d'Ex Machina n'a pas été reconduite.

Par ailleurs, le 31 mars 2007, l'activité « Publicité » de DURAN a été arrêtée à Levallois-Perret, consécutivement à la fermeture obligée du site. Le redémarrage de cette activité à Boulogne, chez DUBOI, prévu au second semestre, n'a pas pu se concrétiser.

Les actions commerciales entreprises ont été contrecarrées par l'atonie du marché, la faiblesse du dollar, les reports de gros projets de films, en France comme à l'étranger (certains liés à la grève des professions du cinéma à Hollywood).

Dans ce contexte, pour abaisser les charges fixes, un plan de réduction des effectifs a été décidé fin 2007. Après de nombreuses discussions avec les partenaires sociaux, la mise en oeuvre s'étalera sur le premier semestre 2008. Une provision a été constatée au 31 décembre 2007 pour 247 K€.

Enfin, DURAN a décidé d'abandonner sa créance de 2 448 K€ détenue sur sa filiale DUBOI. Cette créance était dépréciée dans les comptes de DURAN pour un montant de 2 267 K€.

Cet abandon sans clause de retour à meilleure fortune, a été décidé dans le but d'améliorer la structure financière de cette société.

Activité Fiction/Documentaire : Les investissements réalisés courant 2006 ont permis de réaliser un chiffre d'affaire supérieur de 50% par rapport à l'année précédente.

Activité Publicité : l'activité a été définitivement arrêtée le 31 mars 2007.

Pôle VFX-3D : l'activité a connu une hausse significative au cours de l'année 2007, principalement due à l'apport de l'activité Effets Spéciaux de DUBOI à compter du 1er juin 2007. DURAN a effectué des prestations 3D sur le marché du téléfilm.

Continuité d'exploitation. — QUINTA INDUSTRIES SA, l'actionnaire majoritaire, s'est engagée à apporter son soutien financier à Duran dès que cela est nécessaire.

Pour rappel, les sociétés DURAN et DUBOI ont fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire au cours de l'exercice 2003/2004.

Comparabilité des exercices. — Du fait de l'apport en location gérance du fonds de commerce de Duboi au 1er juin 2007 et du transfert de l'activité de Duboi à cette date, l'exercice 2007 n'est pas comparable à l'exercice 2006.

PM Films. — Une évaluation de la valeur des droits de télédiffusion des deux téléfilms acquis à PM Films pour 1 463 K€ a été faite par un expert indépendant. Par prudence, il a été décidé, d'une part de déprécier cet actif, d'autre part d'en confier la distribution à une société spécialisée.

Evénements postérieurs à la clôture. — L'activité de DURAN DUBOI reste en deçà du volume de chiffre d'affaires qui permettrait l'atteinte du point mort.

Par conséquent, le plan de réduction des effectifs est mis en oeuvre.

## B. — Règles et méthodes comptables.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 sont présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

### 1. Immobilisations incorporelles :

— Le fonds commercial a été sorti suite à l'arrêt de l'activité de la publicité.

— Les frais de recherche et de développement concernant la technologie 3D temps réel (logiciels d'animation en 3D, storyboarder), sont enregistrés en immobilisations en cours jusqu'à leur date d'achèvement et amortis à compter de leur date d'achèvement sur 60 mois.

— Les autres immobilisations incorporelles comprennent :

– des logiciels informatiques de gestion ou de production, acquis ou produits par la société elle-même et amortis sur douze mois *prorata temporis*, ou linéairement sur 3 ans.

– des films et coproductions destinés aux chaînes de télévision, amortis sur la base des recettes ou, à défaut, sur les trois années suivant celle de fin de tournage.

2. Immobilisations corporelles. — Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire comme suit :

Matériel son et vidéo	3 à 5 ans
Aménagements et installations	4 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau	4 à 10 ans

Le coût de production des travaux immobiliers faits par l'entreprise comprend le coût des matériaux et les charges salariales du personnel concerné.

3. Participations, autres titres immobilisés, créances sur titres de participation. — Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité et/ou à la valeur vénale de l'entreprise, en tenant compte respectivement de la quote-part de situation nette comptable et/ou des perspectives de rentabilité et de développement des filiales. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition et/ou valeur vénale.

Les créances sur titres de participation sont classées en immobilisations financières, ainsi que les éventuelles provisions qui y sont rattachées.

4. Valeurs d'exploitation. — Les en-cours ainsi que les stocks de marchandises sont évalués au prix d'achat.

Les titres d'autocontrôle sont classés en trésorerie, ainsi que les éventuelles provisions qui y sont rattachées.

5. Créances. — Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée, le cas échéant, en fonction des risques de non recouvrement.

Les créances cédées pour affacturage sont déduites du montant brut ; elles représentent au 31 décembre 2007 un montant de 961 K€.

6. Indemnités de départ à la retraite. — L'évaluation d'indemnité de départ à la retraite est comptabilisée en provision pour charge. L'évaluation tient compte de l'ancienneté des salariés, du taux de rotation constaté et de la probabilité des salariés d'être présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Compte tenu de la loi Fillon, l'engagement a été calculé pour un départ à la retraite à 65 ans.

7. Opérations en devises. — Les charges et les produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération ; les dettes, les créances et les disponibilités ont été converties et comptabilisées au bilan, sur la base du dernier cours de change. La différence résultant de l'actualisation des opérations en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

8. Crédit impôt recherche. — Au cours de l'exercice 2007, nous avons constaté un crédit d'impôt recherche pour 29 K€.

9. Intégration fiscale. — DURAN est tête de l'intégration fiscale comprenant les sociétés suivantes : AUDITORIUMS DE JOINVILLE, DUBOI, VALENTINE, et ACOUSTI STUDIOS.

La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque société prend en charge l'impôt qu'elle aurait acquitté si elle n'était pas intégrée fiscalement, les économies d'impôts bénéficiant le cas échéant à DURAN.

10. Emprunt obligataire. — L'emprunt obligataire est comptabilisé au crédit du compte intéressé pour sa valeur totale, prime de remboursement comprise.

La contrepartie de la prime est enregistrée au débit du compte 169 figurant à l'actif du bilan.

La prime de remboursement des obligations est amortie sur la durée totale de l'emprunt depuis son origine.

11. Contrats de prestations d'effets spéciaux et de trucage à forfait. — Le chiffre d'affaires et la marge brute des contrats de prestations d'effets spéciaux et de trucages à forfait sont comptabilisés selon la méthode dite de l'avancement. Les produits déterminés à l'avancement des travaux (coûts encourus augmentés de la marge correspondante dégagée à l'avancement) sont portés en vente ; la différence entre ces produits et les facturations effectuées aux clients est portée selon les cas, soit au poste « clients », soit au poste « avances et acomptes sur commandes en cours ».

En cas de perte estimée à terminaison du contrat, une provision est constituée pour la totalité de la perte indépendamment de l'importance des travaux réalisés.

#### C. — Notes relatives à certains postes du bilan.

1. Actif immobilisé. — Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

Immobilisations incorporelles :

(En milliers d'euros)	31/12/06	Augmentations	Diminutions	31/12/07
<b>Valeurs brutes</b>				
Fonds commercial	195		195	0
Coproductions	200	1 863	0	2 063
Logiciels	1 582	79	0	1 661
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1 977</b>	<b>1 942</b>	<b>195</b>	<b>3 724</b>
(En milliers d'euros)	31/12/06	Augmentations	Diminutions	31/12/07
<b>Amortissements</b>				
Coproductions	0	111	0	111
Logiciels	1 575	46	0	1 621
<b>Total</b>	<b>1 575</b>	<b>157</b>	<b>0</b>	<b>1 732</b>

Les principales variations de l'exercice concernent :

— l'acquisition de droits de télédiffusion pour deux téléfilms sur quinze années à PM Films pour 1 463 K€ réglé par compensation avec l'actif financier (qui correspondait à une créance envers PM Films). Au cours de l'exercice 2007, une évaluation de la valeur des droits de télédiffusion de ces deux téléfilms acquis à PM Films pour 1 463 K€ a été faite par un expert indépendant. Par prudence, il a été décidé, d'une part de déprécier cet actif, d'autre part d'en confier la distribution à une société spécialisée.

— les droits de Coproduction du téléfilm ALIBABA immobilisés pour 403 K€.

Immobilisations corporelles :

(En milliers d'euros)	31/12/06	Augmentations	Diminutions	31/12/07
<b>Valeurs brutes</b>				
Matériel son et vidéo	2 663	251	94	2 819
Aménagements et installations	1 705	1 290	435	2 560
Autres immobilisations	424	585	210	799
<b>Total</b>	<b>4 793</b>	<b>2 126</b>	<b>739</b>	<b>6 178</b>
(En milliers d'euros)	31/12/06	Augmentations	Diminutions	31/12/07
<b>Amortissements</b>				
Matériel son et vidéo	2 500	106	94	2 511

Aménagements et installations	915	217	233	899
Autres immobilisations	198	27	4	221
Total	3 613	350	331	3 631

Immobilisations financières :

(En milliers d'euros)	31/12/06	Augmentations	Diminutions	31/12/07
Valeurs brutes				
Titres de participation	9 679	0	29	9 650
Créances rattachées aux participations	4 660	123	3 854	929
Prêts et autres immobilisations financières	143	12	138	18
Total	14 483	135	4 021	10 597

(En milliers d'euros)	31/12/06	Augmentations	Diminutions	31/12/07
Provisions				
Titres de participation	7 235	2 334		9 569
Créances rattachées aux participations	2 531	664	2 267	929
Total	9 767	2 998	2 267	10 498

La diminution des créances relatives aux participations concerne principalement l'abandon du compte courant de DUBOI pour 2 448 K€ et la compensation par le compte courant de l'achat des droits de télédiffusion de PM Films pour 1 463 K€ (Madame le Consul et Un et un font six).

Le compte-courant de DUBOI ayant été déprécié pour sa totalité au 31 décembre 2006, la diminution de la créance a engendré une reprise de provision d'un montant de 2 266 K€.

Une provision pour dépréciation des titres des « Auditoriums de Joinville » a été constatée sur l'exercice pour un montant de 2 105 K€. La provision sur les titres des Auditoriums de Joinville s'élève à 6,9 M€ au 31 décembre 2007 portant la valeur nette à 0.

Détail des créances rattachées à des participations (en milliers d'euros) :	Valeur brute	Valeur nette
Acousti Studios	442	0
Valentine	326	0
SNC Boulogne	161	0
Total	929	0

2. Provisions. — Les provisions inscrites au bilan s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/06	Dotations	Reprises	31/12/07
Provisions				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	35	267	35	267
Provisions pour charges	26	34	17	43
Provisions pour charges IDR	96	9	47	58
Provisions pour dépréciation				
Immobilisations incorporelles	170	1 380		1 550
Immobilisations financières	7 235	2 334		9 569
Titres de placement	67	1	0	69
Créances rattachées à des participations	2 531	664	2 267	929
Créances clients	633	18	228	423
Autres créances	95	132		227
Total	10 889	4 839	2 594	13 135

Les plus importantes dotations concernent :

— la provision complémentaire sur les titres des Auditoriums de Joinville (2 105 K€) ;

— la provision sur les coproductions de fictions PM Films (1 350 K€) ;

La reprise de provision sur créances rattachées concerne la reprise de la provision sur la créance Duboi suite à l'abandon de créances.

Les reprises sur provisions ont été utilisées pour 2 559 K€.

3. Créances clients et comptes rattachés. — Les créances clients s'élèvent à 6 998 K€ et sont toutes à moins d'un an, sauf les clients douteux hors dividende 2007 de la filiale DUBOI SA (montant à plus d'un an = 361 K€).

Sont déduites les créances cédées pour affacturage pour 961 K€.

4. Subventions. — Pas de nouvelles subventions d'investissements constatées en 2007.

5. Détail des charges à payer. — Les charges à payer s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/07	31/12/06
Intérêts sur emprunts et découverts bancaires	0	0
Fournisseurs	277	630
Clients (avoirs à établir)	1 361	7
Personnel	586	305
Dettes fiscales et sociales	1 599	1 613
	3 823	2 554

6. Produits à recevoir :

(En milliers d'euros)	31/12/07	31/12/06
-----------------------	----------	----------

Clients- factures à établir	4	4
Fournisseurs – avoirs à recevoir	3	5
Subvention à recevoir	297	46
Organismes sociaux-produits à recevoir	30	0
État – produits à recevoir	6	100
	340	155

7. Charges constatées d'avance. — Les charges constatées d'avance (606 K€) concernent principalement la location immobilière (29 K€), les leasings (358 K€), les locations de matériels (169 K€), la maintenance (41 K€) les autres achats et charges externes (9 K€).

8. Produits constatés d'avance. — Les produits constatés d'avance (384 K€) concernent la subvention HD8D – projet en partenariat avec le Conseil Général des Hauts de Seine sur une période de 30 mois et dont le but est la création d'outils collaboratifs permettant la prise en charge (gestion + traçabilité) des grosses productions américaines et françaises.

9. Prime de remboursement des obligations. — Suite à la renégociation des termes du contrat d'émission des obligations convertibles, les obligations ne seront remboursables qu'en 2 013 et la nouvelle prime d'émission est de 208 K€. Celle-ci est amortie sur 10 ans à compter de l'exercice 2003/2004.

Au 31 décembre 2007, 84 K€ ont été amortis, portant la prime d'émission à un montant de 125 K€ à l'actif du bilan.

10. Composition du capital.

Capital. — Au 31 décembre 2007, le capital social s'élève à 4 296 372 € divisé en 2 823 038 actions de même nominal entièrement libéré.

La société détient des titres d'autocontrôle à hauteur de 1 401 actions pour un montant brut de 70 K€ classés en trésorerie.

Variation des capitaux propres (en milliers d'euros) :

Capitaux propres au 31/12/06	- 10 993
Conversion des obligations en actions	0
Variation des subventions	0
Résultat au 31 décembre 2007	-9 502
Capitaux propres au 31 décembre 2007	-20 495

11. Dettes – échéancier par nature. — Suite à la poursuite du plan de redressement par voie de continuation, il convient de présenter les dettes en fonction de leur échéance connue à ce jour et leur nature :

Nature	Au 31/12/07	Echéance <1 an	>1 an et <5 ans	>5 ans
Dettes nées avant la DCP				
Emprunt obligataire+ORA	2 715			2 715
Dettes fournisseurs	1 144	257	665	222
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	517	129	291	97
Emprunt et dettes financières divers	459	115	258	86
Dettes sociales	2 832	709	1 593	530
Dettes fiscales	2 323	581	1 307	436
Autres dettes	0			0
Sous-total 1 (47%)	9 990	1 791	4 114	4 086
Dettes nées après la DCP				
Dettes fournisseurs	4 626	4 626		
Dettes fournisseurs immos	0	0		
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	1 241	1 241		
Emprunt et dettes financières divers	12 400	12 400		
Dettes sociales	1 018	1 018		
Dettes fiscales	2 023	2 023		
Autres dettes	2 000	2 000		
Produits constatés d'avance	384	384		
Sous-total 2 (53%)	23 692	23 692	0	0
Total des dettes (100%)	33 682	25 483	4 114	4 086

12. Ventilation du chiffre d'affaires :

(En milliers d'euros)	France 31/12/2007	Exportation 31/12/2007	Total 31/12/2007	2006
Ventes de marchandises	293		293	
Production vendue de services	11 936	-176	11 760	6 608
Total	12 229	-176	12 052	6 608

Répartition du chiffre d'affaires par marché en pourcentage :

	31/12/07	31/12/06
Animation 3D - Effets spéciaux	38,93%	7,70%
Fictions, émissions TV	35,39%	46,32%
Spots, clips, publicité	1,31%	29,63%
Etalonnage numérique	20,14%	0,00%
Divers	4,22%	16,32%
Total	100%	100%

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique :

L'organisation de la société ne rend pas significative l'information sectorielle par zone géographique, la quasi-totalité de l'activité étant réalisée en France, Paris et Région Parisienne.

13. Résultat financier : -2 639 K€.

	(En milliers d'euros)	31/12/07	31/12/06
Produits financiers		2 382	302
Produits de participation		0	0
Intérêts des prêts aux filiales		111	191
Gains de change		4	0
Reprise provision		2 267	111
Autres			0
Charges financières		6 125	2 310
Intérêts sur emprunt obligataire			
Intérêts des emprunts filiale et Quinta		420	99
Dotation prime de remboursement des obligations		21	21
Intérêts bancaires et OC		106	57
Pertes de change		3	0
Dotations provision pour titres de participation et créances sur titres		3 127	2 065
Perte sur créances liés à participation		2 448	0
Dotations provision pour titres de placement		1	67
Autres			
Résultat financier		-3 744	-2 008

Le taux de rémunération employé pour les prêts et emprunts à la maison mère et aux filiales est le taux EONIA au 31 décembre 2007 majoré de 0,5 point sauf pour LTC et SCANLAB pour lesquelles le taux utilisé est de 6,12%.

Les dotations aux provisions sur les titres de la filiale « Auditoriums de Joinville » et des créances des filiales « Valentine », « SNC Boulogne », « Acousti » et « DDS » s'élèvent à 3 127 K€.

14. Résultat exceptionnel : - 517 K€.

Produits exceptionnels	752
Tiers	26
Indemnité d'éviction Levallois	600
Remises pénalités	34
Produits de cessions des immobilisations	40
Reprises sur provisions	52
Charges exceptionnelles	-1 270
Pénalités et amendes organismes sociaux-fiscaux	29
Subventions Restaurant des Auditoriums	53
Charges sur exercices antérieurs	461
Litige prud'homal	252
Fournisseurs	54
Reclassement indemnités licenciement salariés Levallois	155
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	426
Fonds de commerce	195
Matériels	202
Titres de participation	29
Provision pour risque	301
Risque social	267
Pénalités et amendes organismes sociaux-fiscaux	34
Résultat exceptionnel	517

15. Impôts sur les bénéfices. — La charge d'impôt est due à la comptabilisation de l'Impôt Forfaitaire Annuel pour 17 K€ et d'un Crédit Impôt Recherche pour 29 K€.

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt (en milliers d'euros) :

Allègement :	
Provision pour congés payés	178
Participation à l'effort de construction	7
Contribution de solidarité	6
Accroissement :	
Charges à répartir	0

Au 31 décembre 2007, le montant des déficits de la société DURAN, si elle était imposée séparément, s'élève à 42 396 K€, dont 7 777 K€ nés au titre de 2007.

#### D. Autres informations.

1. État des échéances au 31 décembre 2007.

Créances :

État des créances (en milliers d'euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			

Créances rattachées à des participations	929	929	
Autres immobilisations financières	18		18
Créances de l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	507	60	447
Autres créances clients	6 491	6 491	
Personnel et comptes rattachés	88	88	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 313	1 313	
Autres impôts	303	274	29
Débiteurs divers	491	491	
Charges constatées d'avance	606	606	
Total des créances	10 746	10 252	494

Dettes : Pour rappel, le nouvel échéancier des dettes est détaillé dans le point C. 11.

2. Entreprises liées. — Postes comprenant des montants relatifs aux participations :

Montants bruts (en milliers d'euros)	Au 31/12/07	Au 31/12/06
Titres de participation	9 650	9 679
Créances rattachées aux participations	929	4 660
Créances clients	1 579	827
Dettes fournisseurs (+FNP)	2 973	1 176
Autres dettes	10 664	5 552
Autres créances	173	0
Produits financiers	111	131
Charges financières	348	99

3. Engagements financiers. — Effets escomptés non échus : Néant.

Avals et Cautions :

— Caution solidaire consentie par Duran en faveur de sa filiale ACOUSTI STUDIOS SARL à hauteur de 290 K€ pendant la durée de l'emprunt auprès du Crédit Lyonnais.

— Caution solidaire sans limitation de durée consentie par Duran en faveur de sa filiale ACOUSTI STUDIOS SARL pour garantir un encours de 45 K€ auprès du Crédit Lyonnais.

Autre engagement donné.

Contrat de location-gérance. — Le contrat signé le 30 juin 2004 entre Ex-Machina et Duran indique qu'au terme de la période de 3 ans, Ex Machina confère à Duran la possibilité d'acquérir le fonds de commerce faisant l'objet du contrat de location-gérance. Duran n'a pas souhaité reconduire cette location.

Un contrat de location du fonds de commerce de DUBOI a été signé entre DURAN et DUBOI avec pour effet le 1er juin 2007 et pour une durée de 3 ans reconductible tacitement.

Engagement reçu. — La SA Eliote a acquis, auprès du garant société Duran SA, détentrice à 100% de la Sarl Duran Duboi Services, 100% des capital et des droits de vote de ladite société, en exécution d'une promesse synallagmatique de cession desdits titres, conclue en date du 8 juin 2005. Un acompte de 80 K€ a été versé à la société Duran. La promesse sera effective sous certaines conditions en date du 30 juin 2009.

4. Droit individuel à la formation. — La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social modifiant les articles L933-1 à L933-6 du code du travail, ouvre pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée de droit privé, un droit individuel à formation d'une durée de 21 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans (plafonné à 126 heures).

Au cours de l'exercice 2007, moins de 5 salariés ont bénéficié de formation relevant du DIF. Une forte quote-part des droits individuels à la formation reste ouverte au 31 décembre 2007, ces heures (84 heures pour la majorité des salariés) n'ayant pas donné lieu à demande.

5. Frais de recherche et développement. — Au cours de l'exercice, les dépenses de recherche et développement ont été comptabilisées en charges. Suite au rapprochement des deux départements R&D de DURAN et DUBOI, le département se compose de 15 personnes et a représenté une masse salariale chargée de 528 K€.

6. Crédit-bail et locations financières (en milliers d'euros) :

Postes du bilan	Valeur d'origine	Amortissements		Redevances et loyers payés			
		Cumul an -1	Dotations	Total	Cumul an -1	Exercice	Total
Matériels	5 878	4 979	385	5 364	5 469	425	5 894
Autres immobilisations corporelles	33	33	0	33	36	0	36
Total	5 911	5 012	385	5 397	5 505	425	5 930

Postes du bilan	Redevances et loyers restant à payer			
	A - 1 an	A 1 an et - 5 ans	Total	
Matériels	425		142	567
Autres immobilisations corporelles	0		0	0
Total	425		142	567

6. Effectif mandataires et salariés permanents, hors intermittents à la clôture de l'exercice :

	Au 31/12/07	Au 31/12/06
Cadres	57	45

Employés	28	28
Total	85	73

7. Rémunérations des dirigeants. — Le montant des rémunérations allouées, au titre de l'exercice, aux membres des organes de direction et d'administration s'élève à 136 K€.

8. Tableau des filiales et participations de DURAN SA :

(En milliers d'euros)	Siren	Siège	Capital	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu	Valeur des titres (brut)	Valeur comptable des titres (net)	Nombre de parts ou d'actions	Prêts et avances consentis (brut)	CA H.T. de l'exercice	Résultat	Dividendes encaissés ou incorporés
DUBOI SA	382403780	221, bis boulevard Jean Jaurès 92100 Boulogne Billancourt	915	-9 006	100,00%	2 376	0	599 992	0	3 953	7 786	N/A
Auditorium de Joinville SA	338090590	7, quai Gabriel Péri 94345 Joinville le Pont Cedex	686	-3 236	100%	6 905	1 105	44 995	0	6 736	-514	N/A
SNC Boulogne	379830854	7, quai Gabriel Péri 94345 Joinville le Pont Cedex	38	14	99,99%	38	0	2 499	0	0	-205	N/A
Duran Duboi Services SARL	381734177	7, Quai Gabriel Péri 94345 Joinville le Pont cedex	8	-65	99,4%	8	0	498	0	67	6	N/A
Valentine SARL	410505598	35, rue Gabriel Péri 92130 Issy les Moulineaux	8	-308	99,00%	8	0	990	0	0	-44	N/A
ACOUSTI SARL	324551894	54, rue de Seine 75006 Paris	32	-264	100%	183	0	2 101	0	385	-112	N/A
Dumar Vidéo Films		2, rue du Kenya – Tunis 1002-Tunisie			26%			2007 non communiqué				N/A
Récamier SNC	391803947	31, rue Bonaparte 75006 Paris	15	0	10,00%	2	2		0			N/A

## B. — Comptes consolidés au 31 décembre 2007.

### I. — Bilan Consolidé.

(En milliers d'euros, sauf indication contraire.)

Actif	Notes	31/12/07	31/12/06
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	6	7 151	6 836
Immobilisations incorporelles	7	3 942	3 806
Immobilisations financières		287	405
Actifs courants			
Autres actifs financiers	10	0	1 553
Stocks	11	105	120
Clients & autres débiteurs	9	13 868	13 095
Trésorerie & équivalents de trésorerie	12	129	87
Actifs non courants détenus en vue de la vente		0	0
Total actif		25 483	25 902
<b>Passif</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/07</b>	<b>31/12/06</b>
Capitaux propres et passifs			
Capital et réserves revenant aux actionnaires de la société			
Capital émis	13	4 296	4 296
Primes d'émission	13	21 082	21 082
Actions propres		-2	-2
Emprunt obligataire- part Capitaux propres		1 710	1 710
Résultat de la période- part du groupe		-3 981	-8 301

Réserves consolidées		-42 214	-33 926
		-19 109	-15 141
Intérêts minoritaires		-4	-1
Total capitaux propres		-19 113	-15 142
Passifs non courants			
Emprunts & dettes financières auprès des établissements de crédit		679	1 915
Emprunts & dettes financières diverses		286	401
Emprunt obligataire- part dette		2 126	2 063
Fournisseurs & autres crédateurs		4 468	5 069
Provisions	20	176	157
	16	7 735	9 605
Passifs courants			
Emprunts & dettes financières auprès des établissements de crédit		3 033	2 824
Emprunts & dettes financières diverses		15 136	9 285
Fournisseurs & autres crédateurs		18 195	18 739
Provisions	20	496	591
	16	36 861	31 439
Passifs directement liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente		0	0
Total passif		44 596	41 044
Total capitaux propres & passif		25 483	25 902

**II. — Compte de résultat consolidé.**  
(En milliers d'euros, sauf indication contraire.)

	Notes	31/12/07 (12 mois)	31/12/06 (12 mois)
Chiffre d'affaires		22 396	20 330
Autres produits de l'activité		225	147
Achats consommés		-462	-435
Charges de personnel		-13 065	-12 174
Charges externes		-11 056	-9 898
Impôts & taxes		-1 188	-1 087
Dotation aux amortissements		-3 721	-3 030
Dotation aux provisions		-1 558	-496
Dépréciation du goodwill		0	-527
Autres produits & charges opérationnels	21	5 929	-7
Résultat opérationnel		-2 501	-7 177
Produits de trésorerie & d'équivalents de trésorerie		34	72
Coût de l'endettement financier brut		-1 491	-1 136
Coût de l'endettement financier net	22	-1 457	-1 064
Autres produits & charges financiers		-3	0
Charge d'impôt	24	-22	-61
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		-3 981	-8 302
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession		0	0
Résultat de l'exercice		-3 981	-8 302
Résultat de base et dilué par action (€ par action)	25	-1,41	-2,94

**III. — Tableau consolidé des flux de trésorerie.**

Tableau de flux de trésorerie en milliers d'euros sauf indication contraire	31/12/07 (12 mois)	31/12/06 (12 mois)
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	-3 981	-8 302
± Dotations nettes & provisions (hors celles s/actifs circulants)	5 081	3 845
± Autres produits & charges calculées	-19	-15
± Plus/moins-values de cession	205	42
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement net	1 285	-4 430
+Coût de l'endettement financier net	1 457	1 064
± Charge d'impôt	22	61
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net	2 764	-3 305
- Impôt versé	-22	-61
± Variation du BFR de l'activité	-2 007	-1 666
Flux net de trésorerie généré par l'activité	735	-5 032
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles & corporelles	-4 352	-4 900
+Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles	41	2
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-49	-185
+Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	230	63
+Subventions d'investissements reçues	0	14
± Autres flux liés aux opérations d'investissement	123	620
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-4 007	-4 386
+Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentation Kal	0	0
+Encaissements liés aux apports en comptes courants	6 649	7 554
+Encaissements liés aux nouveaux leasing, emprunts et autres	438	3 487
+Remboursements de comptes courants	-930	0
+Remboursements de leasing, emprunts et autres	-1 835	-1 748
- Intérêts financiers nets versés/reçu	-1 457	-1 063
± Autres flux liés aux opérations de financement		0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 865	8 230
Variation de la trésorerie	-407	-1 187

#### IV. — Tableau de variation des capitaux propres :

	Capital	Prime d'émission	Reserves	Part CP des obligations	Actions propres	Résultat de l'exercice	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Au 31 décembre 2005	4 296	21 082	-26 991	1 710	-2	-6 936	0	-6 842
Affectation du résultat			-6 936			6 936		
Augmentation de capital								
Conversion obligations								
Réduction de capital								
Variations de périmètre								
Résultat du lier semestre								
Part du groupe						-8 301		
Part des minoritaires							-1	
Obligations remboursables en actions								
Emprunt obligataire convertible								
Actions propres								
Autres variations								
Au 31 décembre 2006	4 296	21 082	-33 926	1 710	-2	-8 301	-1	-15 142
Affectation du résultat			-8 301			8 301		
Augmentation de capital								
Conversion obligations								
Réduction de capital								
Variations de périmètre			13					
Résultat de l'exercice								
Part du groupe						-3 981		
Part des minoritaires							-3	
Obligations remboursables en actions								
Emprunt obligataire convertible								
Actions propres								
Autres variations								
Au 31 décembre 2007	4 296	21 082	-42 214	1 710	-2	-3 981	-4	-19 113

#### V. — Annexes aux comptes consolidés.

Note 1. Informations générales et faits marquants.

1.1. Informations Générales. — La société DURAN SA et ses filiales (« le Groupe ») est active dans les domaines de la haute technologie audiovisuelle appliquée à l'étalonnage et aux effets spéciaux numériques, à l'animation 3D, au montage image et son, pour la télévision et le cinéma.

DURAN SA, société-mère, est enregistrée et domiciliée en France, 35 rue Gabriel Péri, à Issy-les-Moulineaux.

DURAN SA est cotée au marché Eurolist d'Euronext Paris.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration dans sa séance du 29 avril 2008.

1.2. Faits marquants de l'exercice. — Au cours de l'exercice, la rationalisation des métiers s'est poursuivie. Elle a entraîné des économies de coûts et une meilleure visibilité de l'offre commerciale.

Le fonds de commerce de la filiale DUBOI, détenue à 100% par DURAN, a été apporté en location gérance à DURAN depuis le 1er juin 2007. Les équipes R & D et images (2D et 3D) ont été regroupées à Issy-les-Moulineaux.

Dans le courant de l'exercice, les principales activités de SCANLAB (filiale de QUINTA INDUSTRIES) ont été physiquement installées sur le site de DURAN à Issy-les-Moulineaux. Cette installation a nécessité d'importants investissements. L'arrivée de SCANLAB, dont les métiers sont complémentaires de ceux de DURAN (y compris ceux reçus en location gérance de DUBOI), permet un partage des moyens et des coûts (mise en commun des machines, meilleure utilisation des surfaces) et améliore l'offre. Cette acquisition permet également de mutualiser et de renforcer l'efficacité des collaborateurs de haut niveau de DURAN.

La location du fonds de commerce d'Ex Machina n'a pas été reconduite.

La société Veraz, sans activité, a été dissoute.

Par ailleurs, le 31 mars 2007, l'activité « Publicité » de DURAN a été arrêtée à Levallois-Perret, consécutivement à la fermeture du site.

La société Restaurant des Auditoriums, filiale à 100% de la société Auditoriums de Joinville, a fait l'objet, le 30 décembre 2007, d'une Transmission Universelle de Patrimoine à sa société-mère qui n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés.

Les actions commerciales entreprises ont été contrecarrées par l'atonie du marché, la faiblesse du dollar, les reports de gros projets de films, en France comme à l'étranger (certains liés à la grève des professions du cinéma à Hollywood).

Dans ce contexte, pour abaisser les charges fixes, un plan de réduction des effectifs a été décidé fin 2007. Après de nombreuses discussions avec les partenaires sociaux, la mise en oeuvre s'étalera sur le premier semestre 2008. Une provision a été constatée au 31 décembre 2007 pour 247 K€.

QUINTA INDUSTRIES, actionnaire (à 58%) du Groupe DURAN, a décidé d'abandonner la créance détenue sur DUBOI, à hauteur de 6 696 K€ Cet abandon sans clause de retour à meilleure fortune, a été décidé dans le but d'améliorer la structure financière de cette société.

Continuité d'exploitation. — QUINTA INDUSTRIES, actionnaire majoritaire, s'est engagé à apporter un soutien financier à DURAN, dans l'éventualité où ce soutien serait nécessaire.

PM Films. — Une évaluation de la valeur des droits de télédiffusion des deux téléfilms acquis à PM Films pour 1 463 K€ a été faite par un expert indépendant.

Par prudence, il a été décidé, d'une part de déprécier cet actif, d'autre part d'en confier la distribution à une société spécialisée.

#### Note 2. Résumé des principales méthodes comptables.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1. Base de préparation des états financiers. — En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, qui s'applique aux sociétés européennes cotées sur un marché réglementé, les comptes consolidés de Duran au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 sont établis suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (« IFRS ») applicables au 31 décembre 2007.

La norme IFRS 7 « Informations à fournir sur les instruments financiers » et les amendements de la norme IAS 1 relatifs aux informations sur le capital ont été appliqués pour la première fois au 1er janvier 2007, elles ont eu des impacts sur l'information donnée en annexes des comptes mais pas sur l'évaluation et la comptabilisation des transactions.

Les états financiers au 31 décembre 2007 n'intègrent pas les éventuels impacts des normes publiées et non encore entrées en vigueur au 31 décembre 2007 suivantes :

a. Interprétations qui, sous réserve de leur approbation par l'Union européenne, seront en vigueur pour la préparation des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 :

— IFRIC 12 « Concessions de services » ;

— IFRIC 14 « IAS 19 – Actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum et leur interactions » ;

— IFRIC 11 « Actions propres et transactions intragroupes ».

b. Normes et interprétations qui, sous réserve de leur approbation par l'Union européenne, seront en vigueur pour la préparation des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 :

— Amendement à l'IAS 23 « Coûts d'emprunt » ;

— IFRS 8 « Secteurs opérationnels, information à fournir » ;

— IFRIC 13 « Programmes de fidélisation clients ».

La société est en cours d'analyse des incidences éventuelles de ces nouvelles normes et interprétations sur ses états financiers.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en termes de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives en regard des états financiers consolidés sont exposés à la Note 4.

#### 2.2. Méthodes de consolidation.

a. Filiales. — Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités *ad hoc*) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les transactions intragroupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du groupe sont éliminées. Les pertes latentes sont également éliminées pour les actifs cédés et elles sont considérées comme un indicateur de perte de valeur. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

b. Transactions avec les intérêts minoritaires. — Le Groupe a pour politique de traiter les transactions avec les intérêts minoritaires de la même manière que les transactions avec des tiers externes au Groupe. Les cessions au profit des intérêts minoritaires donnent lieu à dégagement de pertes et profits que le Groupe comptabilise au compte de résultat.

2.3. Information sectorielle. — Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Le Groupe n'a actuellement qu'un seul secteur géographique. L'information sectorielle est donc présentée par secteur d'activité uniquement.

#### 2.4. Conversion des opérations en devises.

a. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers. — Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe.

b. Transactions et soldes. — Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les profits de change découlant du dénouement de ces transactions et ceux découlant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et

passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés directement en capitaux propres, soit au titre de couvertures éligibles de flux de trésorerie, soit au titre de la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

2.5. Regroupement d'entreprise. — Les regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition : les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur. L'écart résiduel entre le coût d'acquisition et la quote-part des actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition représente la différence constatée entre le coût d'acquisition des titres (y compris les éventuels compléments de prix qui sont enregistrés lorsqu'ils sont probables et que leur montant peut être mesuré de façon fiable) et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition inscrits au bilan ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation sur une base annuelle. Le test de dépréciation est réalisé pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles l'écart d'acquisition a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie. Les principales activités du groupe DURAN sont regroupées au sein d'entités juridiques distinctes. De ce fait les groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquels sont affectés les goodwill correspondent à des entités juridiques.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée comme la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs avant impôt. Ces calculs s'appuient sur un plan à 1 an élaboré par la Direction Générale et la Direction Financière du Groupe. Au-delà de la période d'un an, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir des taux de croissance raisonnables. L'ensemble des flux est actualisé avec un taux d'actualisation correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe Duran avant impôt. Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent, comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être ajustées au cours des périodes ultérieures.

Si la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie excède la valeur recouvrable, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. La perte de valeur est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition et enregistrée au compte de résultat.

2.6. Immobilisations corporelles. — Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué des amortissements. Le coût historique comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif où, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les actifs sont amortis selon la méthode linéaire afin de ramener, en constatant une charge annuelle constante d'amortissement, le coût de chaque actif (ou son montant réévalué) à sa valeur résiduelle compte tenu de sa durée d'utilité estimée comme suit :

Matériel	3 à 5 ans
Aménagements, installations	4 à 10 ans
Matériel, mobilier de bureau	4 à 10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les pertes ou les profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat.

Lorsque des actifs réévalués sont cédés, les montants liés aux réévaluations antérieures inclus dans les autres réserves sont transférés en résultat non distribué.

2.7. Immobilisations incorporelles.

a. Goodwill – Écart d'acquisition. — Cf. § 2.5 Regroupement d'entreprises.

b. Marques et licences. — Les marques du Groupe ne répondant pas aux critères d'identification posés par IAS 38, ne sont pas reconnues au bilan consolidé.

c. Logiciels. — Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés.

Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels (entre un et quatre ans).

Les coûts associés au développement et au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Les coûts directement associés à la production de logiciels identifiables ayant un caractère unique qui sont contrôlés par le Groupe et généreront probablement des avantages économiques supérieurs à leur coût sur une période supérieure à une année sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles. Les coûts directement associés à la production comprennent les charges liées aux coûts salariaux des personnels ayant développé les logiciels et une quote-part appropriée des frais généraux de production.

Les coûts de développement de logiciels portés à l'actif sont amortis sur leur durée d'utilité estimée (trois ans).

d. Participations à des coproductions. — Des participations à des coproductions de films destinées au cinéma et à la télévision sont enregistrées en immobilisations incorporelles.

Les amortissements commencent à la sortie des films et sont calculés sur la base des recettes.

e. Recherche et développement. — Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues. Les coûts encourus sur les projets de développement (portant sur la conception et les tests de produits nouveaux ou améliorés) sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque les critères requis par la norme IAS 38 sont réunis, à savoir :

— la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente est établie ;

— le Groupe a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et a l'intention et la capacité de l'utiliser ou de la vendre ;

- l'immobilisation incorporelle générera probablement des avantages économiques futurs. Dans le cas d'immobilisation destinée à être utilisée en interne son utilité doit être reconnue ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, est assurée ;
- les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement sont évaluées de façon fiable.

Les autres dépenses de développement ne satisfaisant pas à ces critères sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues. Les coûts de développement comptabilisés en charges au cours d'une période ne sont pas comptabilisés en immobilisations incorporelles au cours des périodes ultérieures.

Les coûts de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles sont amortis à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service, de façon linéaire sur la durée d'utilité de l'actif. Conformément à IAS 36, les coûts de développement portés à l'actif et non encore amortis sont soumis à un test annuel de dépréciation.

Les frais de développement sont inscrits en immobilisations incorporelles.

2.8. Dépréciation d'actifs non financiers (autres que les écarts d'acquisition). — Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

2.9. Actifs financiers. — Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat, prêts et créances, et disponibles à la vente. La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et la reconsidère, dans les conditions prescrites par la norme IAS 39, à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

a. Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat. — Cette catégorie comporte deux sous-catégories : les actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux désignés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat lors de leur comptabilisation initiale. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu à court terme (actifs détenus à des fins de transaction) ou qu'il a été désigné comme tel par la direction (actifs évalués à la juste valeur par résultat), conformément à la norme IAS 39 (version de décembre 2003 telle qu'adoptée par l'Union européenne).

Les instruments dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont qualifiés d'opérations de couvertures. Les actifs rattachés à cette catégorie sont classés dans les actifs courants dès lors qu'ils sont détenus à des fins de transaction ou que leur réalisation est anticipée dans les douze mois suivant la clôture.

b. Prêts et créances. — Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture. Ces derniers sont classés dans les actifs non courants.

Les prêts sont évalués au coût amorti et sont comptabilisés au bilan au poste Actifs financiers.

Les créances sont comptabilisées au bilan au poste Clients et autres débiteurs (note 2.11).

c. Actifs financiers disponibles à la vente. — Les actifs financiers disponibles à la vente sont les instruments non dérivés rattachés à cette catégorie ou ceux qui ne sont rattachés à aucune catégorie.

Ils sont inclus au bilan dans les Actifs financiers non courants, sauf si la direction compte les vendre dans les douze mois suivant la date de clôture.

Les achats et les ventes « normalisés » d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou à vendre l'actif. Les placements sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des frais de transaction pour tous les actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Les actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et les coûts de transaction sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat. Les actifs financiers sont sortis du bilan lorsque les droits à la perception de flux de trésorerie découlant de ces actifs ont expiré ou ont été cédés et que le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les actifs financiers disponibles à la vente et les actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont ultérieurement réévalués à leur juste valeur à chaque clôture. Les placements dans des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable, ainsi que les instruments dérivés liés à ces instruments de capitaux propres non cotés et qui doivent être réglés par remise de tels instruments, sont évalués au coût. Les prêts et créances sont comptabilisés à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les pertes et profits découlant de variations de la juste valeur des actifs financiers inscrits à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat, y compris les produits d'intérêts et les dividendes, sont présentés au compte de résultat dans les Autres profits net de la période durant laquelle ils surviennent.

Les variations de la juste valeur des titres monétaires classés comme étant disponibles à la vente et des titres non monétaires classés comme étant disponibles à la vente sont comptabilisées en capitaux propres.

Lorsque des titres classés comme disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, le cumul des ajustements de juste valeur comptabilisés dans les capitaux propres est porté au compte de résultat dans les pertes et les profits sur titres de placement. Les intérêts sur les titres disponibles à la vente calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont comptabilisés au compte de résultat. Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés au compte de résultat lorsque le droit du Groupe à les recevoir est effectif.

Les justes valeurs des placements cotés sont basées sur le cours acheteur actuel. En l'absence d'un marché actif pour un actif financier (et pour les titres non cotés), le Groupe détermine la juste valeur en recourant à des techniques de valorisation. Parmi celles-ci, le Groupe se réfère à des transactions de gré à gré, à d'autres instruments présentant des caractéristiques similaires, à l'analyse des flux de trésorerie actualisés ainsi qu'à des modèles de détermination du prix d'options, et ce en

utilisant autant de données de marché que possible et en s'appuyant aussi peu que possible sur des paramètres internes propres à l'entreprise évaluatrice.

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. S'agissant d'instruments de capitaux propres classés dans les titres disponibles à la vente, toute diminution importante ou durable de la juste valeur du titre en deçà de son coût est considérée comme un indicateur objectif de dépréciation de ce titre. S'il existe un indicateur de dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente, le cumul de la perte – mesuré comme la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, déduction faite de toute perte de valeur sur cet actif financier déjà comptabilisée en résultat – est transféré des capitaux propres et comptabilisé au compte de résultat. Les pertes de valeur sur instruments de capitaux propres comptabilisées en résultat ne sont pas reprises par le biais du compte de résultat. La Note 2.11 fournit des informations sur les tests de dépréciation des créances clients.

2.10. Stocks. — Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé à l'aide de la méthode du premier entré – premier sorti. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales, déduction faite des frais de vente.

2.11. Clients et autres débiteurs. — Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation. Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

2.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie. — La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit.

2.13. Actifs (ou groupes d'actifs) non courants détenus en vue de la vente. — Un actif (ou groupe d'actifs) non courant(s) est classé comme détenu en vue de la vente et évalué au montant le plus bas entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de cession si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par son utilisation continue.

Le Groupe a opté pour une application anticipée de la norme IFRS 5 qui a été appliquée de façon prospective à compter du 1er octobre 2003, conformément aux dispositions prévues par la norme. Les actifs (ou groupes d'actifs) non courants détenus en vue de la vente n'étaient auparavant ni classés ni présentés comme des actifs ou des passifs courants.

2.14. Capital apporté. — Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres.

Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission.

Lorsqu'une des sociétés du Groupe achète des actions de la Société (actions propres), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts marginaux directement attribuables (nets de l'impôt sur le résultat), est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société jusqu'à l'annulation, la réémission ou la cession des actions. En cas de vente ou de réémission ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts marginaux directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

2.15. Emprunts. — Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur de la composante dette d'un emprunt obligataire convertible est déterminée à l'aide d'un taux d'intérêt du marché appliqué à une obligation non convertible équivalente. Ce montant est comptabilisé au passif sur la base de son coût amorti jusqu'à l'extinction de la dette lors de la conversion des obligations ou lorsque celles-ci parviennent à échéance. Le reliquat du produit de l'émission est affecté à l'option de conversion et comptabilisé dans les capitaux propres, net de l'incidence de l'impôt sur le résultat.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

Dans le cadre du redressement du groupe les emprunts bancaires ont été renégociés sur une durée de 10 ans, sans intérêt. Les dettes correspondantes sont actualisées au taux de 4,51% correspondant à la rémunération moyenne des OAT 10 ans à la date de renégociation.

2.16. Fournisseurs et autres créiteurs. — Dans le cadre du redressement du groupe, des dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales ainsi qu'un compte courant d'associé ont été renégociés sur une durée de 10 ans, sans intérêt. Les dettes correspondantes sont actualisées au taux de 4,51% correspondant à la rémunération moyenne des OAT 10 ans à la date de renégociation.

2.17. Impôts différés. — Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

2.18. Avantages du personnel.

Engagements de retraite. — Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont déterminées de la façon suivante :

— la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetées (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale.

— ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ;

— la méthode dite du corridor est appliquée. Ainsi seuls les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements ou de la valeur de marché des placements sont comptabilisés et amortis sur la durée de vie active moyenne résiduelle des salariés du régime ;

— la charge représentative de l'évolution des engagements nets au titre des pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée dans la marge opérationnelle en charge de personnel à l'exception des charges d'intérêts sur la dette diminuées du rendement des actifs financiers qui sont comptabilisées dans les autres charges financières.

Les contributions au titre des régimes à prestations définies sont considérées comme charges de personnel pour la partie correspondant au coût des services rendus et comme charges financières pour la différence entre le rendement des actifs et les intérêts sur obligations vis-à-vis des salariés.

Les hypothèses de calcul actuariel des engagements de retraite à prestations définies comportent des incertitudes qui peuvent affecter la valeur des actifs financiers et des obligations vis à vis des employés. Ces hypothèses sont revues annuellement et peuvent entraîner des ajustements comptables.

Les autres obligations, médailles du travail notamment, ne présentent pas un caractère suffisamment significatif pour être comptabilisées dans les comptes consolidés.

2.19. Provisions. — Le Groupe applique les dispositions de la norme IAS 37 relative à la comptabilisation des passifs. Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers, sans contre partie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

2.20. Reconnaissance des produits. — Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés de la façon suivante :

a. Vente de services. — Les ventes de services sont comptabilisées au cours de la période durant laquelle les services sont rendus, en fonction du degré d'avancement de la transaction évalué sur la base des services fournis, rapporté au total des services à fournir.

Le chiffre d'affaires et la marge brute des contrats de prestations d'effets spéciaux et de trucages à forfait sont comptabilisés selon la méthode dite de l'avancement. Les produits déterminés à l'avancement des travaux (coûts encourus augmentés de la marge correspondante dégagee à l'avancement) sont portés en vente ; la différence entre ces produits et les facturations effectuées aux clients est portée selon les cas, soit au poste « clients », soit au poste « avances et acomptes sur commandes en cours ».

En cas de perte estimée à terminaison du contrat, une provision est constituée pour la totalité de la perte indépendamment de l'importance des travaux réalisés.

b. Produits d'intérêts. — Les produits d'intérêts sont comptabilisés *prorata temporis* selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsqu'une créance est dépréciée, le Groupe ramène la valeur comptable de celle-ci à sa valeur recouvrable – qui représente les flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument – et continue de comptabiliser l'effet de la désactualisation en produits d'intérêts. Les produits d'intérêts sur les prêts dépréciés sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif initial.

c. Dividendes. — Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de recevoir le dividende est établi.

2.21. Subventions. — Les subventions publiques sont reconnues quand il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que toutes les conditions attachées seront satisfaites. Lorsque la subvention est reçue en compensation d'un élément de charge, elle est comptabilisée en produit sur une base systématique sur les exercices nécessaires pour la rattacher aux coûts qu'elle est censée compenser. Lorsque la subvention est liée à un actif, la juste valeur est comptabilisée en produits différés et rapportée au compte de résultat sur la durée d'utilité attendue de l'actif correspondant par annuités constantes.

2.22. Contrats de location. — Les contrats de location qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué ont la nature de contrat de location financement. L'appréciation de ce transfert est effectuée à partir d'une analyse de plusieurs indicateurs comme (i) l'existence d'option incitative en fin de contrat, (ii) le fait que la durée du contrat couvre la majeure partie de la durée de vie du bien ou (iii) que la valeur actualisée des paiements minimaux prévus au contrat représentent la quasi-totalité de la juste valeur du bien. Ils donnent lieu à la comptabilisation à l'actif du bien loué et au passif d'une dette financière.

A l'inverse, les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

### Note 3. Gestion du risque financier.

#### 3.1. Risque financier.

a. Risques de change. — Le Groupe n'a pas mis en place de couverture du risque de change car la quasi totalité de son chiffre d'affaires (2007) est facturé en euros.

b. Risque de crédit. — Le recours à une assurance crédit permet de minimiser les risques encourus de non-règlement. En effet il est impératif pour la Société d'obtenir un certain nombre de garanties afin que le factor prenne en compte les factures concernées. Il reste un risque pour certains clients qui ne sont pas cédés au factor du fait de leur activité et dont le règlement n'est pas couvert.

Les soldes débiteurs existants au 31 décembre 2007 non garantis pas l'assurance crédit sont soit payés courant 2008 soit imputables à des sociétés liées à DURAN.

c. Risque de liquidité. — Le groupe est exposé à un risque de liquidité compte-tenu du fait qu'il a perdu l'ensemble de ses lignes bancaires. Néanmoins, l'actionnaire majoritaire, Quinta Industrie s'engage à apporter son soutien dès que cela est nécessaire.

d. Risque de flux de trésorerie et risque de prix sur taux d'intérêt. — La majeure partie des concours bancaires (escompte, cession de créances « Dailly ») et des autres emprunts auprès des établissements de crédit est à taux variable sur l'EONIA ou le taux de base bancaire. Jusqu'à présent, le Groupe n'a pas mis en place de couverture contre une évolution défavorable des taux d'intérêts. L'exposition du groupe à une telle évolution défavorable est très limitée au regard du niveau de l'endettement à court terme et à taux variable.

#### Notes 4. Estimations et jugements comptables déterminants.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement. Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante sont analysées ci-après.

4.1. Dépréciation estimée des goodwill. — Le Groupe soumet les goodwill à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée à la Note 2.5. Les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminés à partir de calculs de la valeur d'utilité.

4.2. Les impôts différés. — Le Groupe n'a pas constaté d'impôts différés actifs et passifs dans les comptes consolidés liés aux différences temporaires entre les résultats fiscaux et les résultats comptables sociaux des sociétés du groupe et liés aux écritures de retraitements de consolidation. Ces montants sont en effet insignifiants par rapport aux impôts différés actifs qui auraient pu être générés par l'existence de pertes fiscales, dont la récupération dans les conditions actuelles est hautement improbable.

4.3. Comptabilisation des contrats de prestations d'effets spéciaux et de trucages à forfait. — Le Groupe utilise la méthode du pourcentage d'avancement des travaux pour comptabiliser le chiffre d'affaires lié aux contrats de prestations d'effets spéciaux et de trucages à forfait. Selon cette méthode, le Groupe doit estimer les services déjà réalisés en proportion du total des services devant être fournis. Le chiffre d'affaires des contrats de prestations d'effets spéciaux et de trucages à forfait est comptabilisé selon la méthode dite de l'avancement.

#### Note 5. Information sectorielle.

Un changement de l'outil de gestion utilisé a permis une identification plus fine des secteurs en 2007.

Pour permettre une meilleure compréhension, l'information sectorielle de l'année précédente a été retraitée afin de présenter des éléments comparables.

5.1. Premier niveau d'information sectorielle – secteurs d'activité. — Au 31 décembre 2007, l'activité du Groupe se répartit en quatre principaux secteurs :

- TV ;
- Cinéma ;
- Studio DD (effets spéciaux associés à l'animation 3D et la R&D) ;
- Autres.

Pour l'essentiel, les autres activités du Groupe comprennent de la distribution et des services. Aucune de ces activités ne constitue à elle seule un secteur d'activité devant donner lieu à une information spécifique.

Les résultats par secteur d'activité pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 sont détaillés ci-après :

Résultat par secteur (en milliers d'euros), Exercice 2006.	Total	Activités				Non affecté
		TV	CINEMA	STUD DD	Autres	
Total des ventes brutes	19 554	5 538	8 053	5 656	307	
Ventes intersecteurs	776	189	556	27	3	
Chiffre d'affaires	20 330	5 728	8 609	5 683	310	
Résultat opérationnel	-7 178	-2 326	-1 690	-2 881	-267	-13
Coût de l'endettement financier net	-1 063					
Autres produits & charges financiers	-0					
Résultat avant impôt	-8 241					
Charge d'impôt	-61					
Résultat de l'exercice 2006	-8 302					

La colonne « non affecté à un secteur » correspond au coût de structure non affectables à un secteur.

Les résultats par secteur d'activité pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 sont détaillés ci-après :

Résultat par secteur (en milliers d'euros), Exercice 2007	Total	Activités				Non affecté
		TV	CINEMA	STUD DD	Autres	
Total des ventes brutes	19 563	4 630	9 811	4 924	197	
Ventes intersecteurs	2 833	407	305	2 121		
Chiffre d'affaires	22 396	5 037	10 117	7 046	197	
Résultat opérationnel	-2 501	-2 345	-785	-5 035	-492	-540
Coût de l'endettement financier net	-1 457					
Autres produits & charges financiers	-3					
Résultat avant impôt	-3 960					
Charge d'impôt	-22					

Les transferts ou les transactions entre secteurs sont réalisés dans les conditions habituelles, identiques à celles qui seraient pratiquées avec des tiers non liés.

Les autres éléments du compte de résultat ventilés par secteurs sont :

Autres éléments du compte de résultat par secteur (en milliers d'euros), Exercice 2006	Total	Activités			Non affecté
		TVCINEMA	STUD DD	Autres	
		Reprises amortissements, provisions, transferts de charges	562 21	462	
Autres reprises de provisions	426143	283			
Dotations amortissements & provisions sur Immobilisations	3 154993	1 052	1 108	1	
Dotations amortissements & provisions sur goodwill	527	527			
Dotations provisions sur créances douteuses	396 20	317	59		
Dotations provisions pour risques & charges	537107	193	238		
Dotations amortissements & provisions liées aux sorties d'actifs et à l'IFA	207 27	180			

Autres éléments du compte de résultat par secteur (en milliers d'euros), Exercice 2007	Total	Activités			Non affecté
		TV CINEMA	STUDIO DD	Autres	
		Reprises amortissements, provisions, transferts de charges	114 37	26	
Autres reprises de provisions	459			459	
Dotations amortissements & provisions sur Immobilisations	5 159 068	1 799	2 292	0	
Dotations amortissements & provisions sur goodwill					
Dotations provisions sur créances douteuses	209 10	132	37	29	
Dotations provisions pour risques & charges	25 10	12	3		
Dotations amortissements & provisions liées aux sorties d'actifs et à l'IFA	638			638	

Le tableau ci-dessous détaille les actifs et passifs sectoriels au 31 décembre 2006 ainsi que les acquisitions d'actifs pour l'exercice clos à cette date :

Actif & Passif par secteur - 31 décembre 2006 :

Informations sectorielles, Actif et Passif par secteur (en milliers d'euros)	Total	Activités			Non affecté
		TV	STUDIO DD	CINEMAAutres	
		Actifs opérationnels	23 5 946 921	6 038	
Autres actifs	1 958			1 958	
Total actifs par secteur	25 5 904 921	6 038	12 789	377 779	
Passifs opérationnels	23 8 808 880	6 812	7 926	190	
Autres passifs	17 234			17 234	
Total passifs par secteur	41 8 042 880	6 812	7 926	190 17 234	
Acquisitions d'actifs sur l'exercice	4 808 1 367	1 613	1 828		

Le tableau ci-dessous détaille les actifs et passifs sectoriels au 31 décembre 2007 ainsi que les acquisitions d'actifs pour l'exercice clos à cette date :

Actif & Passif par secteur - 31 décembre 2007 :

Informations sectorielles, Actif et Passif par secteur (en milliers d'euros)	Total	Activités			Non affecté
		TV	STUDIO DD	CINEMAAutres	
		Actifs opérationnels	25 5 197 860	6 812	
Autres actifs	287			287	
Total actifs par secteur	25 5 483 860	6 812	12 447	77 287	
Passifs opérationnels	22 6 664 218	7 434	8 876	136	
Autres passifs	21 932			21 932	
Total passifs par secteur	44 6 932	7 434	8 876	136 21 932	

	596	218		
Acquisitions d'actifs sur l'exercice	6 018	<sup>2</sup> 679	2 112	1 227

Les actifs opérationnels comprennent pour l'essentiel des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, des créances clients et de la trésorerie opérationnelle.

Les passifs opérationnels comprennent des dettes fournisseurs et autres créditeurs. Sont exclus les impôts et les emprunts de la société.

Les acquisitions d'actifs comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles (Note 6) et d'immobilisations incorporelles (Note 7).

5.2. Deuxième niveau d'information sectorielle – secteurs géographiques. — Le Groupe n'a qu'un seul secteur géographique.

Note 6. Immobilisations corporelles.

Immobilisations corporelles (en milliers d'euros)	Total	Location gérance	Installations Techniques	Autres	Immobilisations en cours
Exercice 2006					
VNC à l'ouverture	4 909	285	3 554	905	165
Acquisitions	4 496		3 880	263	353
Cessions/Sorties	1 316		41	1 275	
Dotations/Reprises	1 252	190	2 091	-1 029	
VNC à la clôture	6 836	95	5 302	922	518
Au 31 décembre 2006					
Valeur brute	29 794	569	26 259	2 448	518
Amortissement et dépréciation	22 957	474	20 957	1 526	
VNC	6 836	95	5 302	922	518
Exercice 2007					
VNC à l'ouverture	6 836	95	5 302	922	518
Acquisitions	3 615		1 053	292	2 270
Transferts	0		804	1 319	-2 123
Cessions/Sorties	1 311	569	94	442	206
Dotations/Reprises	1 990	-474	2 414	50	
VNC à la clôture	7 151	-0	4 650	2 042	458
Au 31 décembre 2007					
Valeur brute	32 098		28 021	3 618	458
Amortissement et dépréciation	24 947		23 371	1 576	
VNC	7 151		4 650	2 042	458

Location-gérance. — Duran a pris en location-gérance, au cours de l'exercice 2003/2004, le fonds de commerce d'Ex-Machina. Le bail était en location financement d'une durée de trois ans arrivée à échéance au 30 juin 2007. La location n'a pas été reconduite et l'option d'achat n'a pas été exercée. Les immobilisations corporelles et incorporelles correspondantes ont été sorties.

Note 7. Immobilisations incorporelles.

Immobilisations incorporelles (en milliers d'euros)	Total	Location gérance	Logiciel Storyviz	R&D 3D	Autres immobilisations incorporelles et immobilisations en cours	Concessions brevets marques	Goodwill	
Exercice 2006 :								
VNC à l'ouverture	4 560	20	544	708		225	97	2 965
Acquisitions	1 373		967	259		14	132	
Cessions/Sorties	1 165			967		25	172	
Dotations/Reprises	962	14	308			130	-18	527
VNC à la clôture	3 806	7	1 203			84	75	2 438
Au 31 décembre 2006 :								
Valeur brute	12 627	41	1 647			514	5 075	5 351
Amortissement et dépréciation	8 820	34	445			430	4 999	2 912
VNC	3 806	7	1 203			84	75	2 438
Exercice 2007 :								
VNC à l'ouverture	3 806	7	1 203			84	75	2 438
Reclassement								
Acquisitions	2 403					2 027	376	
Cessions/Sorties	236	41				195		
Dotations/Reprises	2 032	-34	481			1 348	223	14
VNC à la clôture	3 942	-0	722			567	229	2 425
Au 31 décembre 2007 :								
Valeur brute	14 794		1 647			2 346	5 451	5 351

Reclassement						
Amortissement et dépréciation	10	0	926	1 778	5 222	2 926
VNC	3 942	-0	722	567	229	2 425

Les principales variations des « Autres immobilisations incorporelles » de l'exercice concernent :

— l'acquisition de droits de télédiffusion pour deux téléfilms sur quinze années à PM Films pour 1 463 K€ réglé par compensation avec l'actif financier (qui correspondait à une créance envers PM Films). Au cours de l'exercice 2007, une évaluation de la valeur des droits de télédiffusion de ces deux téléfilms acquis à PM Films pour 1 463 K€ a été faite par un expert indépendant. Par prudence, il a été décidé, d'une part de déprécier cet actif, d'autre part d'en confier la distribution à une société spécialisée.

— les droits de Coproduction du téléfilm ALIBABA immobilisés pour 403 K€.

7.1. Tests de dépréciation des goodwill. — Les goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe, qui sont identifiées en fonction des personnes morales.

Le tableau ci-dessous résume l'affectation des goodwill aux secteurs :

Goodwill net (en milliers d'euros), Personnes morales pour lesquelles un goodwill est enregistré	31 décembre 2007			31 décembre 2006		
	Télévision et animation 3D	Cinéma	Autres	Télévision et animation 3D	Cinéma	Autres
AUDIT JOINVILLE		2 213			2 213	
SNC BOULOGNE						
DDS		144			144	
ACOUSTI	67			81		
Total par secteur	67	2 357		81	2 357	
Total par année			2 425			2 438

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les budgets financiers à trois ans. Au-delà de la période de trois ans, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir des taux de croissance estimés indiqués ci-après. Les taux de croissance sont estimés sur la base des budgets à trois ans. Les taux d'actualisation utilisés sont avant impôts et reflètent les risques inhérents aux secteurs concernés.

Principales hypothèses retenues pour les calculs des valeurs d'utilité :

(1) Taux de croissance annuel Auditoriums de Joinville : 9,6% en 2008, 12% en 2009, 5,6% en 2010, 1,1% en 2011.

(2) Taux d'actualisation : Coût moyen pondéré du capital : 20%.

Ces hypothèses ont été utilisées pour l'analyse de l'unité génératrice de trésorerie les Auditoriums de Joinville.

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur le goodwill des Auditoriums de Joinville en 2007.

7.2. Recherche et développement. — Un projet de développement de logiciel STORYVIZ a été lancé au cours de l'exercice 2003/2004. Ce projet est partiellement subventionné par le Centre National de la Cinématographie. Les frais immobilisés s'élèvent à 680 K€ pour l'exercice 2003/2004, 708 K€ pour l'exercice 2005 et 259 K€ pour l'exercice 2006.

Le projet de 680 K€ a abouti fin 2004 à la commercialisation d'une première version du logiciel, qui est amortie sur 5 ans. La subvention correspondante est reprise au même rythme.

Le projet de 967 K€ (708+259) a abouti mi-2006 à la commercialisation d'une deuxième version du logiciel. Cette version ainsi que la valeur restante de la première sont amorties sur 3 ans.

Au cours de l'exercice 2007, trois projets de développement ont été menés :

— STORYEDITOR ;

— HD3D,

— STORYMAKER.

Ces trois projets sont partiellement subventionnés ou en cours de demande de subvention.

Les frais de développement immobilisés (immobilisations incorporelles en cours) s'élèvent à :

— STORYEDITOR = 36 K€ ;

— HD3D = 65 K€ ;

— STORYMAKER = 63 K€.

Aucune subvention n'a impacté le résultat sur l'exercice 2007 car le Groupe n'avait procédé à aucune mise en service au 31 décembre 2007.

Note 8. Participations dans des entreprises associées.

Le Groupe détient les participations minoritaires non consolidées (pas d'influence notable) suivantes :

(1) DUMAR VIDEO FILM SA (26% SA DURAN ; 13% SA DUBOI ; 45% A.BEN AMAR ; 10% IMF ; 6% STUSID). Objet : production et post-production de courts et longs métrages, Siège social : 2, rue Kenya – Tunis 1002 (Tunisie). Résultat au 31 décembre 2005 : bénéfice de 4,5 K€ (2007 non communiqué). Capitaux propres au 31 décembre 2005 : 250 K€ (2007 non communiqué).

(2) SNC RECAMIER (10% SA DURAN ; 10% Madison Textiles Ltd (Londres) ; 80% Halinvest SARL). Objet : gestion immobilière. R.C.S. Paris B 391 803 947. Siège social : 31, rue Bonaparte – 75006 Paris.

La SARL Halinvest est contrôlée à 100% par M. et Mme Denis HALARD. La SNC Récamier est propriétaire de l'immeuble sise au 35 rue Gabriel Péri à Issy les Moulineaux. Résultat au 31 décembre 2007 : bénéfice de 315 K€. Capitaux propres au 31 décembre 2007 : 1 009 K€.

Ces sociétés n'ont pas été mises en équivalence car le Groupe n'exerce pas d'influence notable sur ces participations.

Les titres de ces sociétés n'étant pas cotés et en l'absence de valeur de marché ces participations ont été comptabilisées à leur coût historique.

#### Note 9. Clients et autres débiteurs.

<b>Clients et autres débiteurs (en milliers d'euros)</b>	<b>31/12/07</b>	<b>31/12/06</b>
Créances clients	11 592	10 783
(Provisions pour dépréciations)	-1 644	-1 484
Créances clients nettes	9 948	9 299
Autres créances nettes	3 245	3 415
Produits à recevoir		
Charges constatées d'avance	675	328
Avances sur commandes		54
Total	13 868	13 095

Des créances existent avec des entreprises associées et parties liées :

<b>2006 (en milliers d'euros)</b>	<b>Net</b>
Créances clients	8 978
Créances entreprises associées	258
Créances avec parties liées	63
Total	9 299

<b>2007 (en milliers d'euros)</b>	<b>Net</b>
Créances clients	8 330
Créances entreprises associées	1 606
Créances avec parties liées	12
Total	9 948

Les mouvements pour dépréciation des créances sont les suivants :

<b>(En milliers d'euros)</b>	<b>Total</b>
Au 1er janvier 2006	1 536
Acquisition de filiales	
Dotation	260
Diminution liée aux pertes sur créances irrécouvrables	235
Montant non utilisé repris	76
Provision- désactualisation	
Au 31 décembre 2006	1 484
Au 1er janvier 2007	1 484
Acquisition de filiales	
Dotation	209
Diminution liée aux pertes sur créances irrécouvrables	8
Montant non utilisé repris	41
Provision- désactualisation	
Au 31 décembre 2007	1 644

Au 31 décembre 2007, l'analyse des créances échues mais non dépréciées est résumée ci-après :

<b>(En milliers d'euros)</b>	<b>Non échues non dépréciées</b>	<b>Echues &amp; non dépréciées</b>				<b>Total</b>
		<b>&lt;30 jours</b>	<b>30-60 jours</b>	<b>60-90 jours</b>	<b>90-120 jours</b>	<b>&gt;120 jours</b>
2006	5 198	440	572	490	516	2 082
2007	3 630	1 875	970	-797	1 302	2 969

Le Groupe n'a pas de risque de dépendance vis-à-vis de ses clients. Il y a une très forte fidélité des clients même si la récurrence n'est pas formalisée contractuellement. Le recours au factor permet de minimiser les risques encourus de non-règlement.

Au cours de l'exercice 2007, le groupe a cédé des créances pour un montant total de 10 575 K€ à une société d'affacturage contre de la trésorerie.

A la clôture, les créances cédées s'élèvent à 1 883 K€.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2007, le Groupe a comptabilisé une provision de 209 K€ (contre 395 K€ en 2006) au titre de la dépréciation de ses créances clients.

En 2007, la reprise de provision pour dépréciation de créances clients est de 47 K€ dont 8 K€ correspondent à des reprises utilisées (passage en perte sur créances irrécouvrables).

#### Note 10. Autres actifs financiers.

Les autres actifs financiers pour un montant de 1 493 K€ en 2005 et 1 553 K€ en 2006 correspondent à une créance PM Films.

En 2007, les droits de télédiffusion détenus par PM Films pour deux fictions ont été cédés à Duran pour un montant de 1 461 K€. Ils ont été réglés par compensation en compte-courant.

Au 31 décembre 2007, ces droits de diffusion ont été provisionnés à 100%.

Note 11. Stocks.

(En milliers d'euros)	31/12/07	31/12/06
Stock de matières premières	19	36
Stock de marchandises	86	84
Total	105	120

Note 12. Trésorerie et équivalents de trésorerie.

(En milliers d'euros)	31/12/07	31/12/06
Disponibilités	127	85
Autres valeurs mobilières	2	2
Liquidités	129	87
Part courante des découverts nés avant le RJ	91	44
Découverts et intérêts courus	1 548	1 099
Découverts	1 639	1 143
Trésorerie nette	-1 510	-1 056

Note 13. Capital apporté.

	Nombre total d'actions	Nombre d'actions ordinaires	Nombre d'actions propres	Valeur totale des actions (K€)	Valeur actions ordinaires (K€)	Valeur actions propres (K€)	Primes d'émission (K€)	Total (K€)
31 décembre 2006	2 823 038	2 821 637	1 401	4 296	4 294	2	21 082	21 082
31 décembre 2007	2 823 038	2 821 637	1 401	4 296	4 294	2	21 082	21 082

Le nombre total d'actions est de 2 823 038 sans valeur nominale exprimée. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Au cours de l'exercice 2000, la Société a racheté 1 401 de ses propres actions. Le montant total versé au titre de ce rachat, s'est élevé à 70 K€ et a été déduit des capitaux propres. Ces actions sont comptabilisées en diminution des capitaux propres et sont dépréciées à hauteur de 68 K€. La société a le droit de redistribuer ces actions à une date ultérieure.

Toutes les actions émises par la Société ont été entièrement libérées.

Note 14. Autres réserves.

14.1. Tableau de variation des autres réserves :

(En milliers d'euros)	Total	Prime d'émission	Emprunt obligataire convertible
Au 31 décembre 2006	22 792	21 082	1 710
Au 31 décembre 2007	22 792	21 082	1 710

14.2. Obligations remboursables en actions. — Au cours de l'exercice 2003/2004, dans le cadre de la procédure de règlement judiciaire, DURAN a émis 20 476 ORA pour un montant total de 163 808 €. Conformément aux dispositions de la norme IAS 32, ces obligations s'analysent comme des instruments de capitaux propres.

Note 16. Emprunts et dettes.

16.1. Echéances des emprunts et dettes :

Non courant (en milliers d'euros)	31/12/07	31/12/06
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	679	1 915
Emprunts et dettes financières diverses	286	401
Dettes fournisseurs	1 084	1 209
Dettes fiscales et sociales	3 384	3 860
Sous-total pour échéancier	5 433	7 386
Emprunt obligataire convertible	2 126	2 063
Provisions	176	157
Total	7 735	9 605
Courant (en milliers d'euros)	31/12/07	31/12/06
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 033	2 700
Dettes location gérance	0	124
Emprunts et dettes financières diverses	15 136	9 285
Avances et acomptes reçus	0	3 288
Dettes fournisseurs	6 927	5 910
Dettes fiscales et sociales	6 936	6 533
Dettes sur immobilisations	0	123
Autres dettes	3 556	2 160
Produits constatés d'avance	777	727
Provisions	496	591

Total 36 861 31 439

Les échéances des emprunts non courants sont indiquées ci-après :

<b>Non courant - échéances (en milliers d'euros)</b>	<b>31/12/07</b>	<b>31/12/06</b>
Entre 1 et 2 ans	1 195	2 199
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	349	1 278
Emprunts et dettes financières diverses	53	128
Dettes fournisseurs	172	172
Dettes fiscales et sociales	622	622
Entre 2 et 5 ans	2 932	2 782
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	236	455
Emprunts et dettes financières diverses	168	145
Dettes fournisseurs	547	472
Dettes fiscales et sociales	1 981	1 710
A plus de cinq ans	1 306	2 405
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	93	183
Emprunts et dettes financières diverses	66	129
Dettes fournisseurs	365	566
Dettes fiscales et sociales	781	1 528
Total	5 433	7 386

16.2. Emprunt obligataire convertible. — L'échéance de l'emprunt convertible est à plus de cinq ans.

Note 17. Emprunt obligataire convertible.

En octobre 1997, la Société a émis 173 685 obligations convertibles portant intérêt au taux de 3,5% l'an, d'une valeur nominale de 380 francs, avec la possibilité de conversion en actions à tout moment à dater du 17 novembre 1997 à raison de 1 action DURAN pour 1 obligation.

L'emprunt a été inscrit dans la balance de transition pour son coût amorti à cette date, compte tenu des frais d'émission à l'origine.

Au cours de l'exercice 2003/2004 les conditions de l'emprunt ont été modifiées de manière significative au cours des opérations de redressement. Conformément aux dispositions de la norme IAS 39 l'ancien emprunt a été décomptabilisé et une nouvelle dette a été enregistrée. Le nouvel emprunt d'une durée de 10 ans (remboursable le 2 décembre 2013 au prix de 71,66 € par action) porte intérêt au taux de 1%. L'aparté de conversion est de 17 actions pour 2 obligations.

La part de capitaux propres du nouvel emprunt convertible correspondant à l'option de conversion a été évaluée à 1 546 K€ au 31 décembre 2004. Par ailleurs 46 619 obligations ont été converties au cours de l'exercice 2004 et 72 au cours de l'exercice 2005 entraînant une diminution de la dette.

Au 31 décembre 2007, il reste 35 601 obligations à convertir.

Note 18. Impôts différés.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

Le Groupe n'a pas constaté d'impôts différés actifs et passifs dans les comptes consolidés. Ces montants sont en effet insignifiants par rapport aux impôts différés actifs qui auraient pu être générés par l'existence de pertes fiscales, dont la récupération dans les conditions actuelles est hautement improbable.

L'impôt différé actif non comptabilisé au 31 décembre 2007 (déficits reportables) s'élève à 15 876 K€.

Note 19. Engagements de retraite et avantages assimilés.

Engagements inscrits au bilan au titre des engagements de retraite :

<b>(En milliers d'euros)</b>	<b>31/12/07</b>	<b>31/12/06</b>
Provisions pour retraites	85	126

Ces engagements correspondent en totalité aux indemnités de départ en retraite.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements de retraites sont les suivantes :

- (1) Age de départ à la retraite : 65 ans, compte tenu de la loi Fillon  
 (2) Salaire retenu : Salaire le plus avantageux entre la moyenne des 3 derniers et des 12 derniers mois  
 (3) Taux de charges patronales : Taux constaté sur 2007

(4) Table de probabilité :

<b>Age du salarié</b>	<b>Ancienneté dans l'entreprise</b>	<b>% de chance d'atteindre la retraite en restant dans l'entreprise*</b>
<50 ans		0%
de 50 à 55 ans	a. moins de 5 ans	50%
	b. de 5 à 20 ans	75%
	c. plus de 20 ans	95%
>55 ans		95%

Du fait du turnover constaté dans les effectifs de la société et dans le secteur, la probabilité que les salariés de moins de 50 ans atteignent la retraite en restant dans l'entreprise est quasi nulle.

Les engagements ne font pas l'objet d'une gestion externe et aucune prestation n'a été payée au cours de 2006 et 2007.

Le tableau ci-après indique les montants comptabilisés au compte de résultat :

	2007	2006
Coût des services rendus	16	31
Coût financier	0	2
Rendement attendu des actifs du régime	0	0
Coût des services passés	-57	0
Autres	0	51
Montant total inclus dans les charges liées aux avantages du personnel	-41	84

Note 20. Provisions pour autres passifs.

(En milliers d'euros)	Courant			Non courant			Total	
	Actions en justice	Plan social	Total C	Charges d'impôt	IDR	Autres		Total NC
Au 1er janvier 2007	591		591	22	126	9	157	749
Augmentation des provisions	95	247	342		17	82	99	441
Reprise des provisions	437		437	22	58		80	517
Au 31 décembre 2007	249	247	496		85	91	176	672

Les montants sont principalement composés de la provision liée au plan social ainsi que des provisions pour litige Prud'hommes.

Après avoir consulté des conseils juridiques, le montant de la provision est déterminé sur la base de la meilleure estimation des coûts probables liés aux actions en justice.

Le montant des reprises utilisées s'élève à 437 K€.

Note 21. Produits et charges opérationnels.

Les 6 756 K € de produits sur opération en capital sont principalement constitués par l'abandon du compte courant par QUINTA INDUSTRIE vis-à-vis de DUBOI.

Les 459 K € de reprises exceptionnelles correspondent principalement à l'indemnité d'éviction du site de LEVALLOIS diminuée de la sortie des immobilisations corporelles du site.

Note 22. Produits et charges financiers.

Produits financiers (en milliers d'euros)	2007	2006
Reprises de provisions	0	0
Produits encaissés et divers	34	72
Total	34	72

Charges financières (en milliers d'euros)	2007	2006
Intérêts bancaires, sur comptes-courants, des dettes commerciales et agios	880	466
Commission de financement Factor	20	25
Intérêts Obligations convertibles	84	81
Intérêts sur actualisation de la dette RJ	308	290
Intérêts liés à la dette de location gérance	4	28
Différence négative de change	3	1
Divers	19	24
Frais liés aux leasing activés	178	220
Total	1 494	1 136

Note 23. Frais de recherche et développement.

A ce jour, le pôle « Recherche et développement », compte 15 personnes, au niveau du groupe, représentant une masse salariale brute de 431 K€.

D'une part, ces équipes sont au service des différents secteurs d'activités du groupe pour améliorer les performances techniques des équipes et d'autre part, elles participent à deux projets (STORYEDITOR - STORYMAKER), en partenariat avec la société REALVIZ, de « chaîne de pré-production, production & post-production intégrée 3D » dans le cadre d'une convention avec le CNC, direction du multimédia et des industries techniques et le RIAM recherche et innovation en audiovisuel et multimédia, étant donné que les frais liés à ce projet sont activés.

Un troisième projet (HD3D) en partenariat avec le conseil régional des Hauts de Seine et la création d'un pôle compétitivité, a débuté au premier trimestre 2007.

Les frais de recherche et de développement concernant la technologie 3D temps réel (logiciels d'animation en 3D, storyboarder), sont enregistrés en immobilisations en cours (pour un montant de 164 K€ au 31 décembre 2007) jusqu'à leur date d'achèvement et amortis à compter de leur date d'achèvement sur 36 mois.

Une dépréciation exceptionnelle est constatée lorsque la valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle des actifs incorporels concernés (c'est-à-dire la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage).

Note 24. Charges d'impôts sur le résultat.

(En milliers d'euros)	2007	2006
Impôt courant	22	61

L'impôt courant correspond à l'IFA.

Note 25. Résultats par action.

Résultat de base et dilué par action. — Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la Société.

	2007	2006
Bénéfice revenant aux actionnaires de la société (part du groupe) (K€)	-3 981	-8 301
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	2 823	2 823
Résultat de base et dilué par action (€ par action)	-1,41	-2,94

Note 26. Engagements.

Engagement reçu. — La SA Eliote a acquis, auprès du garant société DURAN SA, détentrice de 100% de la SARL DURAN DUBOI Services, 100% du capital et des droits de vote de ladite société, en exécution d'une promesse synallagmatique de cession desdits titres, conclue en date du 8 juin 2005. Un acompte de 80 K€ a été versé à la société DURAN. La promesse sera effective sous certaines conditions en date du 30 juin 2009.

Note 27. Transactions avec les parties liées.

Le Groupe est contrôlé par QUINTA INDUSTRIES, qui détient environ 58% du capital de la Société.  
Les transactions suivantes ont été réalisées avec des parties liées.

Détail des sociétés concernées : LTC, SCANLAB, SIS TV, SIS, Dataciné, Ex-Machina.

27.1. Vente de biens et de services :

(En milliers d'euros)	2007	2006
Ventes de biens :		
Entreprises associées	18	0
Ventes de services :		
Maison mère (QUINTA Communications jusqu'au 10 février 2006)	0	6
Maison mère (QUINTA Industries à partir du 11 février 2006)	15	24
Entreprises associées	1 292	494
Total Ventes de biens et services	1 325	524

27.2. Achat de biens et de services :

(En milliers d'euros)	2007	2006
Achats de biens :		
Entreprises associées	183	483
Achats de services :		
Maison mère (QUINTA Communications jusqu'au 10 février 2006)	0	21
Maison mère (QUINTA Industries à partir du 11 février 2006)	2 430	2 192
Entreprises associées	2 284	1 234
Total Achats de biens et services	4 897	3 930

27.3. Rémunération des principaux dirigeants :

(En milliers d'euros)	2007	2006
Salaires et autres avantages à court terme	445	386
Retraites	6	11
Total	452	397

27.4. Soldes de clôture liés à l'achat et la vente de biens et de services :

(En milliers d'euros)	2007	2006
Créances sur les parties liées :		
Maison mère (QUINTA Communications jusqu'au 10 février 2006)	0	48
Maison mère (QUINTA Industries à partir du 11 février 2006)	12	15
Entreprises associées	1 056	258
	1 068	321
Dettes envers les parties liées :		
Maison mère (QUINTA Communications jusqu'au 10 février 2006)	0	23
Maison mère (QUINTA Industries à partir du 11 février 2006)	1 638	1 174
Entreprises associées	915	1 309
	2 553	2 506

27.5. Prêts consentis à des parties liées :

Base en immobilisations (En milliers d'euros)	2007	2006
A l'ouverture	1 553	1 493
Prêts consentis durant l'exercice		
Remboursements perçus	1 553	
Intérêts de la période		60
Intérêts reçus		
A la clôture	0	1 553

27.6. Prêts reçus de l'actionnaire majoritaire :

(En milliers d'euros)	2007	2006
Quinta Communication (majoritaire jusqu'au 10 février 2006)		
A l'ouverture	2 207	1 673
Prêts consentis durant l'exercice	0	450
Remboursements perçus	930	0
Intérêts de la période	97	84
Intérêts reçus	0	0
A la clôture	1 374	2 207
Quinta Industries (majoritaire à partir du 11 février 2006)		
A l'ouverture	7 020	0
Prêts consentis durant l'exercice	6 649	10 017
Remboursements perçus	2 766	3 036
Intérêts de la période	345	39
Intérêts reçus	0	0
A la clôture	11 248	7 020

27.7. Engagements :

— Caution solidaire consentie par DURAN en faveur de sa filiale ACOUSTI STUDIOS SARL à hauteur de 290 K€ pendant la durée de l'emprunt auprès du Crédit Lyonnais.

— Caution solidaire sans limitation de durée consentie par DURAN en faveur de sa filiale ACOUSTI STUDIOS SARL pour garantir un encours de 45 K€ auprès du Crédit Lyonnais.

Note 28. Périmètre de consolidation.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2006 était le suivant :

Société-mère Duran SA	% Intérêt	% Contrôle
Duboi SA	100	100
Valentine Productions SARL	99	99
Acousti Studios SARL	100	100
Duran Duboi Services SARL	99,4	99,4
Auditoriums de Joinville SA	99,99	99,99
Restaurant Auditoriums SARL	99,8	99,8
SNC Boulogne Audiovisuel	100	100
Veraz SA	87,4	87,4

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2007 est le suivant :

Société-mère Duran SA	% Intérêt	% Contrôle
Duboi SA	100	100
Valentine Productions SARL	99	99
Acousti Studios SARL	100	100
Duran Duboi Services SARL	99,4	99,4
Auditoriums de Joinville SA	100	100
SNC Boulogne Audiovisuel	100	100

Toutes ces sociétés ont été consolidées par intégration globale.

Véraz ne fait plus partie du périmètre de consolidation (société liquidée).

Restaurant Auditoriums a fusionné avec les Auditoriums de Joinville SA.

La participation dans les Auditoriums de Joinville SA est passée à 100% du fait de l'acquisition de l'unique action non détenue au préalable.

Note 29. Evénements postérieurs a la clôture.

L'activité de DURAN DUBOI reste en deçà du volume de chiffre d'affaires qui permettrait l'atteinte du point mort.

Par conséquent, le plan de réduction des effectifs est mis en oeuvre.

**0808546**